

CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 00007

Séance du 1^{er} avril 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Objet : Approbation d'une subvention complémentaire de la CAF relative à l'appel à projet « Enfance - Jeunesse » du Fonds « Publics et Territoires » au titre de l'année 2024

LE CONSEIL

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles R. 123-39 et suivants, L312-1 et suivants, L313-1 et suivants,

Vu le courrier de notification de la CAF attribuant une subvention de fonctionnement complémentaire pour l'appel à projet « Enfance - Jeunesse » du Fonds « Publics et Territoires »,

Vu le mémoire présenté par la Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris relatif à l'approbation d'une subvention complémentaire de la CAF relative à l'appel à projet « Enfance - Jeunesse » du Fonds « Publics et Territoires » au titre de l'année 2024.

Délibère

Article 1er :

Le Conseil d'Administration approuve la subvention complémentaire de la CAF relative à l'appel à projet « Enfance - Jeunesse » du Fonds « Publics et Territoires » au titre de l'année 2024.

Article 2 :

La recette correspondante sera imputée au compte 757 38 de la nomenclature comptable M57 du budget général du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

La Directrice Générale


Jeanne SEBAN

P/ la Présidente


Léa FILOCHE